

	POSTE	TARIF PAYÉ	DESCRIPTION
1	Scrutateur - scrutin général (5 novembre) (9h00 à 21h30)	225 \$	Assurer le bon déroulement du scrutin et maintenir le bon ordre à son bureau de vote, procéder au dépouillement des votes CAD attribuer un bulletin de vote en faveur de l'un ou l'autre des candidats, transmettre au responsable de la salle les résultats du vote et lui remettre l'urne. Cette rémunération comprend la formation* et la présence, le jour du scrutin.
2	Scrutateur - anticipation (29 octobre) (11h00 à 20h30)	250 \$	Assurer le bon déroulement du scrutin et maintenir le bon ordre à son bureau de vote, procéder au dépouillement des votes CAD attribuer un bulletin de vote en faveur de l'un ou l'autre des candidats, transmettre au responsable de la salle les résultats du vote et lui remettre l'urne. Cette rémunération comprend la formation* et la présence le jour du vote par anticipation ainsi que le dépouillement des votes le 5 novembre de 19h00 à 21h00.
3	Secrétaire - scrutin général (5 novembre) (9h00 à 21h30)	180 \$	Indiquer sur la liste électorale le fait qu'un électeur a voté, inscrire dans le registre de scrutin les mentions relatives au déroulement du vote et assister le scrutateur. Cette rémunération comprend la formation* et la présence, le jour du scrutin.
4	Secrétaire – anticipation (29 octobre) (11h00 à 20h30)	200 \$	Indiquer sur la liste électorale le fait qu'un électeur a voté, inscrire dans le registre de scrutin les mentions relatives au déroulement du vote et assister le scrutateur. Cette rémunération comprend la formation* et la présence le jour du vote par anticipation ainsi que le dépouillement des votes le 5 novembre de 19h00 à 21h00.
5	Préposé aux listes <b>Anticipation</b> (29 octobre) 11h00 à 20h00 <b>Scrutin</b> (5 novembre) 9h00 à 20h00	130 \$	Accueillir les électeurs à l'entrée du lieu de votation et lui indiquer le bureau de vote si l'électeur n'a pas sa carte de rappel. Dans le cas contraire CAD si l'électeur a sa carte de rappel, diriger l'électeur vers le responsable de la salle qui dirigera l'électeur vers le bureau de vote.
6	Personnel à la table de vérification de l'identité de l'électeur <b>Anticipation</b> (29 octobre) 11h00 à 20h00 <b>Scrutin</b> (5 novembre) 9h00 à 20h00	130 \$	Le responsable de l'identité de l'électeur identifie en fonction d'un processus déterminé, l'identité d'un électeur qui n'a pas de pièces d'identité.

\* **UNE FORMATION OBLIGATOIRE D'ENVIRON 1H30 SERA DONNÉE POUR TOUS LES POSTES LES 23, 24 OU 25 OCTOBRE 2017**

**NOTER QUE VOUS DEVREZ POURVOIR À VOS REPAS**

## FORMULAIRE DE RECRUTEMENT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : (jour) \_\_\_\_\_ Tél. : (soir) \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà travaillé à une élection municipale,  
provinciale ou fédérale, si oui, en quelle année?      Oui :       Non :   
Date : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous travailler :      Au vote par anticipation (29 octobre 2017) :   
Le jour du scrutin général (5 novembre 2017) :

### Veillez indiquer par ordre de priorité deux (2) choix de poste qui vous intéressent

- | Votre 1 <sup>er</sup> choix :                                     | Votre 2 <sup>e</sup> choix :                                      |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Scrutateur                               | <input type="checkbox"/> Scrutateur                               |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire                               | <input type="checkbox"/> Secrétaire                               |
| <input type="checkbox"/> Préposée aux listes                      | <input type="checkbox"/> Préposée aux listes                      |
| <input type="checkbox"/> Vérification de l'identité de l'électeur | <input type="checkbox"/> Vérification de l'identité de l'électeur |

### Veillez indiquer votre choix de date de formation (votre choix pourrait être modifié selon le nombre de personnes inscrites à chaque formation)

- 23 octobre 2017 à 19h00 - Complexe du Val-d'Espoir à St-Janvier (17700, rue du Val-d'Espoir)
- 24 octobre 2017 à 19H00 - Centre culturel Patrick-Lepage à St-Canut (9950, boul. de St-Canut)
- 25 octobre 2017 à 19h00 - Complexe Jean-Laurin à St-Augustin (8475, rue St-Jacques)

## SIGNATURE

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Le présent formulaire est également disponible sur le site Internet**  
« <http://ville.mirabel.qc.ca> »